



Discussion et photos irrespectueuses sur face book

Par **benrisam**, le **31/10/2010** à **12:54**

Bonjour, rnde puis le mois d'aout, je me suis inscrite sur ce réseau. Là j'ai été contacté par ma belle sœur pour devenir son ami. J'ai accepté l'invitation et visualiser ses albums photos et ses commentaires. Cependant, il se figure que les photos portaient à confusion en ce qui concerne son mariage avec mon frère ou bien sûr elle ne parle pas. Les commentaires des jeunes garçons étaient limites et irrespectueux. Ma famille étant de confession musulmane, mes parents et nous même avons mal pris la chose et j'ai du subir les sarcasmes de mes amis en ligne. Je souhaiterai savoir si légalement je peux me retourner contre elle ou exploiter les commentaires et photos lors de la procédure de divorces de mon frère .ces photos et ses commentaires je les ai copié dans le but de prouver le caractère mal saint de ma belle sœur. A ce jour, voulant protéger mon frère, je l'ai mis au courant des photos, j'ai reçu des menaces téléphoniques de la part de ma belle sœur qui a fermé son compte sur le site mais nous avons peur qu'elle utilise un nouveau compte avec un pseudo et que cela continue

Par **mimi493**, le **31/10/2010** à **15:16**

Vos copies n'ont aucune valeur, vous auriez du faire faire le constat par un huissier et vous devez aussi avoir la preuve que ça vient de votre belle-soeur (si ça se trouve c'est vous qui avez crée le compte et vous vous faites passer pour elle, pour lui nuire ... que pouvez-vous répondre à ça ?)

Par **benrisam**, le **01/11/2010** à **07:50**

les photos sont ses photos et les gens qui sont dessus ne sont même pas les amis de mon frère. Elle parle de ses discussion ouvertement donc...Tant pis!